IFF MA 30.4

Application des Règles de Maintenance



PUBLIC CIBLÉ

Agents de maintenance de Matériel Roulant.



OBJECTIFS

- Sélectionner et appliquer un document de maintenance ainsi que ceux auxquels il y est fait référence afin de garantir la conformité des opérations réalisées.
- Renseigner les documents afférents à la traçabilité d'une opération de maintenance.
- Proposer et justifier l'évolution d'une règle de maintenance et renseigner le Retour d'Expérience.



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation IFF MA 30.01.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exercices, travaux pratiques, travail en groupe et échange de bonnes pratiques, vidéos.



DURÉE: 3 Jours



PROGRAMME

- La politique de maintenance du matériel et notamment l'organisation de la maintenance.
- Ses enjeux y compris ceux du Système de Production du Matériel.
- La mise en œuvre de la maintenance (rôle des différents acteurs), le retour d'expérience et ses conséquences en matière de formation, d'évolution des règles de maintenance et de modifications.
- Réalisation de démontage, expertise et remontage d'une Pièce Réparable du Matériel, en l'occurrence un amortisseur (ou équivalent).
- Utilisation des étiquettes d'identification des pièces réparables du Matériel et présentation des Fiches de traçabilité.



• Evaluation de niveau 2: Evaluation des capacités acquises en fin de formation Dui

